



Togotelecom

Offres réservées aux clients illico

Infos : 112

DU VRAI ILLIMITÉ

SOIRÉE ILLIMITÉE JOUR

Profitez des appels illimités à 0 F vers TOGO TELECOM (de 20h30 à 06H00 le jour de l'activation)

- Si vous êtes dans le Profil Bleu, tapez vite 887*1*13#
- Si vous êtes dans le Profil Rose, tapez vite 887*6*31#

Coût d'activation : 300 F CFA

SOIRÉES ILLIMITÉES HEBDO

Profitez des appels illimités à 0 F vers TOGO TELECOM (du lundi au vendredi de 20h30 à 06H00)

- Si vous êtes dans le Profil Bleu, tapez vite 887*1*12#
- Si vous êtes dans le Profil Rose, tapez vite 887*6*21#

Coût d'activation : 1000 F CFA

N°699

du 15
AVRIL 2014



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

P.4 Face à l'essor croissant de l'économie maritime

L'autorité compte renforcer son action en mer pour plus de sécurité

P.7 Séance d'explication sur le Fonds National de la Finance Inclusive

Le premier produit du Fonds sera effectif le 25 avril prochain

** Le fonds est un instrument pour relever le défi de la pauvreté et non un instrument politique*

P.5 Fédération Togolaise de Football
Tino Adjeté,
le 2^e vice-président,
démissionne



Sidémého Victoire Tomégah-Dogbé, Ministre du Développement à la Base

P.5 FOOTBALL/EQUIPE NATIONALE
La Commission technique
d'études des dossiers
officiellement installée ce matin

P.3 Parallèlement à l'étape en cours de l'évaluation des politiques publiques

Le Togo veut passer de l'improvisation à la logique de la prospective pour son développement

P.3 Suite de la publication des résultats définitifs du 4^{ème} recensement de la population de 2010

Le «Volume spécial» renseigne jusqu'au niveau du canton ou quartier pour Lomé commune

moovlove
Nos offres pour emballer vos coeurs !

www.moov.tg

Service clients : 777 (gratuit) ou 9999 7777 (payant)

etisalat

moov no limit

BlackBerry 9220 95 000 F CFA
2 mois d'abonnement BlackBerry offert

Alcatel OT 132 8 900 F CFA + 100 de connexion

HUAWEI G3621L (Double SIM) 11 900 F CFA
5 000 F de crédit offert avec l'achat

Alcatel OT 232 9 500 F CFA + 100 de connexion

Alcatel OT 217D 10 000 F CFA + 100 de connexion

HUAWEI G1 101 4 500 F CFA + 100 de connexion



PA-LUNION

www.pa-lunion.com



Prix: Togo, Bénin, Burkina: 250CFA Zone CFA: 300 F Europe et autres pays: 1 euro --- **Abonnement:** Contacter 22 61 35 29 / 90 05 94 28

Parallèlement à l'étape en cours de l'évaluation des politiques publiques

Le Togo veut passer de l'improvisation à la logique de la prospective pour son développement

Late Pater

Une réalité indéniable montre qu'une proportion importante de la population croupit sous le poids de la pauvreté, quoique l'incidence de celle-ci soit passée de 61.7% en 2006 à 58.7% en 2011 au niveau national. En dépit des difficultés au sein de la population à appréhender les contours de ce qui est entrepris, la qualité de la conception des politiques publiques s'est améliorée, même si elles sont encore majoritairement conçues dans une logique de moyens. Conséquence : les résultats atteints en matière de développement ne sont pas encore satisfaisants. Et le 25 mars 2014, le processus d'élaboration de la Politique nationale d'évaluation des politiques publiques au Togo est né pour éviter de déployer inutilement les énergies. Au regard du contexte – désormais partagé – d'inadéquation entre l'accroissement de la population et les ressources disponibles, il fallait questionner l'efficacité, l'impact, la pertinence et la durabilité des politiques publiques à travers un processus plus achevé d'analyse de l'action publique, afin de les axer plus résolument sur les résultats.

Officiellement, à partir de ce 15 avril 2014 (date de lancement), une autre phase doit être franchie. Il est ainsi plus qu'urgent pour le Togo de passer de l'étape actuelle qui s'assimile à l'improvisation à la logique de la prospective, en opérant des choix vers un



Kako Nubukpo, Ministre chargé de la Prospective

développement socio-économique durable au bénéfice des Togolais et par des Togolais, selon les mots du ministre chargé de la Prospective et de l'évaluation des politiques publiques, Kako Nubukpo, hier sur une radio privée de la place. Selon les termes de référence du séminaire, le Gouvernement exprime toujours sa volonté de faire de la lutte contre la pauvreté la priorité de toutes les priorités de développement. Pour ce faire, passé la période des plans quinquennaux et des programmes d'ajustement structurel imposé par les bailleurs de fonds, il a élaboré et adopté des Documents de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP) et la Stratégie de croissance accélérée et de promotion de l'emploi (SCAPE). Une sorte de déclaration d'échec des précédents choix. Le DSRP et la SCAPE constituent le cadre fédérateur de référence des

politiques et stratégies de développement du pays à moyen terme et les principaux instruments de négociation avec l'ensemble des partenaires techniques et financiers. Du coup, le Togo retrouve peu à peu le sentier de l'amélioration avec des progrès qui augurent des perspectives de développement. «Le pays peut donc désormais mieux concentrer ses efforts, non seulement sur l'évaluation des politiques publiques mises en œuvre, mais aussi sur une prospective stratégique permettant de forger une vision ambitieuse, au moment où de nouvelles opportunités se présentent», dit-on. C'est tout l'intérêt qui amène à initier le projet d'élaboration de la «Vision Togo 2030» qui balisera le chemin du développement pour les quinze prochaines années.

Cette vision poursuit les objectifs suivants : (i) la formulation d'un

cadre stratégique au sein duquel des politiques globales et sectorielles seront élaborées de façon synergique, en articulant leurs objectifs à court et moyen terme aux objectifs à long terme de la société togolaise ; (ii) l'amélioration des capacités d'anticipation et de gestion concertée du développement ; (iii) le renforcement des capacités de gouvernance et de planification nationale. Le processus de l'exercice de prospective devra permettre de recueillir la perception des Togolais et leur vision de la société à l'horizon 2030. La réflexion se veut globale et systémique, avec tous les aspects de la vie de la société : politique, économique, social, culturel, environnemental, technologique, etc.

Avec les 300 participants attendus, il s'agira d'imager l'avenir idéal du Togo, dans une démarche de dialogue constructif et inclusif. Un clin d'œil est fait à l'indispensable émergence du secteur privé national dans le cadre d'un partenariat public-privé fertile. Au finish, les résultats suivant sont attendus après l'atelier : le processus d'élaboration de la «Vision Togo 2030» est officiellement lancé ; le cadre conceptuel, méthodologique et analytique est défini à travers l'élaboration de la note conceptuelle du processus d'élaboration de la «Vision Togo 2030» ; la feuille de route du processus d'élaboration de la «Vision Togo 2030», est établie ; les énergies sont mobilisées autour du projet de «Vision Togo 2030».

VERBATIM Par Eric J.

Togo, un football en otage

Le Togo est un pays de football. Tous les jeunes de ce pays aiment le sport roi pour le plaisir qu'il leur procure et aussi les envies qu'il donne. Les vieilles personnes n'arrivent pas à s'en passer juste en se rappelant des bons vieux temps et l'engouement autour de cette discipline sportive par laquelle le pays est connu sur l'échiquier international. C'est d'ailleurs pour cette raison que l'on retrouve un plus grand nombre de pratiquants du football dans le pays en défaveur des autres disciplines sportives.

Ceci étant, chaque match de l'équipe nationale de football, les Eperviers du Togo, montre l'impact de ce sport sur la société togolaise. Au point que le football est considéré désormais comme le vecteur de communion des Togolais entre eux. S'il est vrai que la politique a réussi à diviser les fils et filles du pays, il est aussi vérifié qu'au cours des matches de football, tout le monde se retrouve pour supporter, se divertir et s'éclater sans se poser de question sur les appartenances d'autrui.

Malheureusement, depuis quelques années, le monde footballistique togolais va très mal. Il ne faut pas se voiler le visage, le milieu est pourri jusqu'aux os. Il suffit d'écouter le Premier ministre, Ahoomey-Zunu, vendredi dernier pour se rendre compte du grand malaise.

«Je dois vous dire très franchement, depuis une dizaine d'années, j'ai le sentiment que la FfF volontairement ou involontairement nous empoisonne la vie et s'empoisonne la vie elle-même.» a pesté le premier ministre aux membres du bureau exécutif de la FfF et ceux du ministère des sports au cours d'une réunion au siège du gouvernement.

En réalité, ce sont les membres de la FfF, l'encadrement des Eperviers, les dirigeants de club de football, certains fonctionnaires au ministère des sports, des journalistes et quelques joueurs qui constituent la source des problèmes de notre foot.

Au niveau de la fédé, c'est la même poignée d'individus qui se retrouve pour former des alliances de circonstance afin de diriger les affaires. Entre eux, ils se font des coups bas, juste pour saboter le fonctionnement du bureau et se positionner pour les futures élections. Pour y arriver, ils mettent à profit les dirigeants de club, les entraîneurs et les journalistes. Le plus souvent, les membres du bureau sont préoccupés par des questions d'argent et oublient la raison principale de leur présence là-bas. Ils s'accusent mutuellement de détournement de dividendes qui tombent et qui sont partagées entre quelques membres. Aussi assiste-t-on généralement à des accusations de mauvaise gestion, de décisions unilatérales, de violation des droits de certains...

Les différents ministres qui se succèdent au ministère des sports sont quelques fois impliqués dans les situations de crise de notre football. D'abord, il existe un groupe de fonctionnaires du ministère qui les manipulent à leur guise, cachent des dossiers et prennent parfois des décisions à leur place.

L'autre malheur de notre football est le comportement de certains cadres des Eperviers qui s'accoquinent avec des dirigeants pour freiner le bon élan. Ils montent les joueurs contre les sélectionneurs, exigent des primes hors-normes, font des déclarations tendancieuses dans le but de mettre en péril le travail des gens.

Beaucoup d'autres actes antipatriotiques sont posés pour faire régresser le football togolais. Mais ils sont toujours à l'actif d'un petit groupe qui a pris tout notre football en otage.

Il est alors temps d'arrêter l'hémorragie si l'on veut que notre football aille de l'avant.

Suite de la publication des résultats définitifs du 4ème recensement de la population de 2010

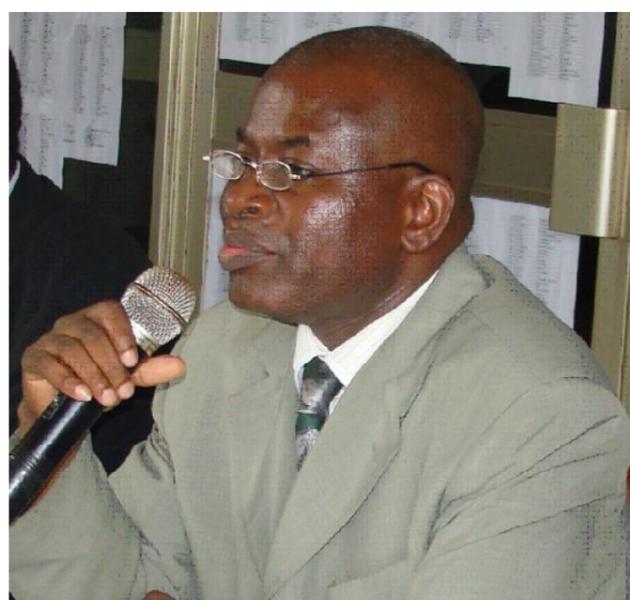
Le « Volume spécial » renseigne jusqu'au niveau du canton ou quartier pour Lomé commune

Le quatrième Recensement général de la population et de l'habitat réalisé au Togo du 6 au 21 novembre 2010 a permis de disposer d'une base de données récente et fiable sur le pays. Dans la série de publications des résultats détaillés, la Direction Générale de la Statistique et de la Comptabilité Nationale a produit huit (8) volumes de publication et un volume spécial : Volume I, Résultats prioritaires ; Volume II, Caractéristiques démographiques de la population ; Volume III, Caractéristiques de l'éducation ; Volume IV, Caractéristiques économiques de la population ; Volume V, Mouvement naturel et migration de la population ; Volume VI, Caractéristiques des ménages ; Volume VII, Caractéristiques de l'habitat ; Volume VIII, Répertoire des lieux habités.

Le Volume spécial, qui vient d'être rendu public, traite des données relatives à la répartition de la population par âge et par sexe. En vue de permettre aux

différents acteurs de trouver les informations utiles aux besoins de planification et de développement, ces données couvrent un nombre plus important d'unités administratives notamment la région et Lomé commune, la préfecture et l'arrondissement, le canton et le quartier. Ce volume se distingue des autres par le fait qu'il donne des renseignements jusqu'au niveau du canton (ou quartier pour Lomé commune) alors que tous les autres volumes de publication ne fournissent des informations qu'au niveau de la préfecture.

La structure par sexe de la population du Togo est caractérisée par une prédominance féminine. En effet, la population résidente dénombrée en novembre 2010 est constituée de 48,6% d'hommes et de 51,4% de femmes, ce qui correspond à 95 hommes pour 100 femmes. Quant à la structure par âge, elle traduit une prépondérance de personnes de moins de 15 ans (42,0%) et de celles de 15 à 64 ans (54,0%) au détriment des



Yao Kokou N'Guissan, Directeur général de la Statistique

personnes âgées de 65 ans ou plus (4%). Globalement, la tendance observée par rapport à la structure par âge au niveau national est la même, quelle que soit l'unité administrative considérée. En considérant le nombre d'habitants par canton, le

canton de Lama (préfecture de Kozah) se présente comme étant le plus peuplé du pays avec 105.882 habitants. Le rapport de masculinité y est de 99 hommes pour 100 femmes, ce qui traduit une différence marquée entre l'effectif des femmes (53.206 habitants) et celui des

hommes (52.676 habitants) dans cette localité. Par contre, le canton de Gnoaga (1.032 habitants), situé dans la préfecture de Cinkassé, apparaît comme le plus petit canton de par le nombre de ses habitants. C'est aussi le canton où le déséquilibre selon le sexe est très remarquable ; le rapport de masculinité étant de 84 hommes pour 100 femmes.

En tenant compte de la taille des quartiers dans Lomé commune, le quartier Anfamé (62.698 habitants) se distingue nettement par l'effectif relativement plus élevé de ses habitants. Le rapport de masculinité y est de 95 hommes pour 100 femmes.

Par ailleurs, les résultats ont également révélé qu'il existe une grande différence d'une part entre les préfectures et d'autre part entre les cantons en termes de poids démographique. Les tailles sont variables d'une unité administrative à une autre. Lorsqu'on considère les cantons par exemple, on distingue des cantons de moins de

5.000 habitants (21,2%), ceux dont la taille est comprise entre 5.000 et 10.000 habitants (37,0%) et ceux de plus de 10.000 habitants (41,8%). Dans Lomé commune, les quartiers peuplés de plus de 10.000 habitants représentent 46,4% tandis que ceux dont le nombre d'habitants n'atteint pas 5.000 représentent 31,9%.

Il faut rappeler que, pendant une vingtaine d'années, le Togo a été confronté à un déficit important en données sociodémographiques et économiques nécessaires pour l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des politiques, programmes et projets de développement. Conscient du fait que seul un recensement peut fournir ces données jusqu'à la plus petite unité administrative, le Gouvernement a institué par décret n°2008-068/PR du 21 juillet 2008 l'organisation d'un recensement. C'est dans ce contexte qu'a été réalisé le recensement de 2010, le quatrième du genre, après ceux de 1981, 1970 et 1960.

En glissement annuel

L'activité des services marchands en hausse à fin 2013 au Togo

Jean Afolabi

L'enquête sur le solde d'opinion des chefs d'entreprise relève que la bonne orientation de l'activité économique dans les services marchands s'est poursuivie au quatrième trimestre 2013. L'indicateur d'activité dans le secteur des services dans l'Union économique et monétaire ouest africaine (Uemoa) est en hausse de 8,8% à la fin du quatrième trimestre 2013 par rapport à la même période de 2012. Ce dynamisme est constaté notamment dans les branches « Transports, entreposage et communication » et

« Intermédiation financière ».

L'activité dans le secteur des services marchands est en hausse, à la fin du dernier trimestre 2013 par rapport au même moment de l'année passée, au Burkina Faso, au Sénégal et au Togo, indique la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao). Une relative stabilité est observée au Bénin, en Côte d'Ivoire, au Mali et au Niger, tandis qu'une baisse est relevée en Guinée-Bissau.

Quant au taux d'utilisation des capacités de production des entreprises, il est ressorti au quatrième trimestre 2013 à 66,1% dans l'Union, en baisse de 3,5 points

par rapport au trimestre précédent. Comparé à la même période de l'année précédente, le taux d'utilisation est demeuré stable.

Par pays, le taux d'utilisation des capacités de production des entreprises industrielles s'est établi à 70,5% en Côte d'Ivoire, 69,0% au Bénin et au Togo, 67,4% au Niger, 67,2% au Mali, 66,2% en Guinée-Bissau, 62,0% au Sénégal et 45,7 au Burkina Faso, au cours de la période sous revue. La baisse en variation trimestrielle dans l'Union est relevée au Burkina Faso (-8,8 points), en Côte d'Ivoire (-7,9 points) et au Sénégal (-2,7 points).

Entre les établissements bancaires de l'UMOA

Des emprunts en baisse au Togo la première semaine d'avril

Au cours de la période du 1er au 7 avril 2014, sur le marché interbancaire de l'Union monétaire ouest africaine (Umoa), les banques et établissements de crédit du Togo ont enregistré des emprunts à 11,000 milliards de francs Cfa, en baisse par rapport à la semaine précédente, et des prêts à 7,000 milliards, en hausse. Pour l'ensemble de l'Union, cela monte à 99,050 milliards pour les prêts, et autant pour les emprunts. Les emprunts au Togo sont notamment à deux semaines pour 7,000 milliards et à un mois pour 2,000 milliards. A deux semaines, le taux moyen pondéré se situe à 4,86%. Les taux minimum et maximum sont fixés respectivement à 4,00% et 5,50%. A un mois, les trois taux sont fixés respectivement à 5,13%, à 4,50% et à 6,00%.

En termes d'emprunts, les

établissements du Sénégal ont enregistré 55,600 milliards, dont 2,000 milliards à trois mois. Avec des taux fixés uniquement à 5,000%. Ils sont suivis par ceux du Niger avec 13,700 milliards, et du Bénin avec 10,000 milliards dont 2,500 milliards à un jour, au taux uniques de 5,00%

En termes de prêts, c'est la Côte d'Ivoire qui enregistre le plus, à 51,250 milliards, dont 5,950 milliards à une semaine. Ici, les taux sont fixés respectivement à 3,70%, à 2,50% et à 5,50%. Le Burkina Faso suit la Côte d'Ivoire avec 17,000 milliards pour les prêts, suivi du Sénégal (14,300 milliards). Le Niger et la Mali ont enregistré 3,500 milliards pour les prêts, tandis que les établissements de crédit de la Guinée-Bissau n'ont enregistré aucune opération.

L'évolution du marché

interbancaire de l'Union a été marquée, en février 2014, par un recul du volume des transactions et une hausse des taux d'intérêt. En effet, d'après la Banque centrale, le volume moyen hebdomadaire des opérations interbancaires, toutes maturités confondues, s'est établi à 114,0 milliards en février 2014 contre 119,6 milliards en janvier 2014. Le taux moyen pondéré des opérations est ressorti à 4,03% en février 2014, en hausse de 4 points de base par rapport à janvier 2014. Sur le marché à une semaine, le volume des opérations a enregistré un recul de 17,3 milliards, pour s'établir à 48,2 milliards au cours du mois sous revue. Le taux d'intérêt moyen à une semaine est ressorti à 3,08% contre 3,02% le mois précédent.

Face à l'essor croissant de l'économie maritime

L'autorité compte renforcer son action en mer pour plus de sécurité

L'action de l'Etat en mer, telle qu'elle est menée à ce jour, est officiellement estimée très isolée et disparate. Les actions conduites par les différentes administrations publiques sur lesquelles repose l'exercice de la souveraineté de l'Etat en mer – notamment la Marine et la Gendarmerie nationales, les douanes, la direction des pêches, le Port autonome de Lomé, etc. – manquent de cohérence et de transversalité, traduisant ainsi la difficulté de ces dernières à collaborer en vue d'un emploi coordonné des moyens humains, financiers et matériels. D'où l'idée de mettre en place un organisme national dont le rôle serait de coordonner l'action de l'Etat en mer et de définir une politique cohérente.

Les réflexions ont suffisamment avancé au plus haut niveau sur le devenir de cet organisme à placer sous l'autorité du chef de l'Etat. L'organisation chargée de l'action de l'Etat en mer aura pour mission de renforcer l'action des administrations publiques et d'organiser les efforts intersectoriels dans le but de préserver au mieux les intérêts maritimes du pays. Elle prend en compte la sécurité maritime et le sauvetage en mer, la sûreté maritime et portuaire, la lutte contre les trafics illicites, notamment les stupéfiants, la lutte contre les rejets illicites en mer, et la protection du milieu marin. Elle prend également en compte la lutte contre l'immigration illégale et la traite par la voie maritime et la surveillance et le contrôle des pêches.

Nonobstant une façade maritime sur moins de 60 kilomètres, les zones maritimes sous juridiction



Faure Gnassingbé, Chef de l'Etat

togolaise sont estimées à près de 30% de la surface du territoire national terrestre. Ce qui représente de grandes dimensions. Les activités portuaires de Lomé contribuent déjà largement à la croissance économique du pays et les eaux togolaises recèlent des ressources, notamment vivrières, que l'autorité doit préserver. Or, l'on considère ces atouts comme autant de facteurs de vulnérabilité face aux menaces maritimes que sont la piraterie maritime, le brigandage ou encore les différents trafics et la pêche illicite. Il y a par ailleurs cette autre préoccupation qui est la dégradation de l'environnement marin.

Il est prévu que l'organisation de l'action de l'Etat en mer soit dotée d'un conseil pour la mer présidé par le chef de l'Etat ou, par un haut conseiller pour la mer, et d'une préfecture maritime. Le conseil assure le contrôle et l'évaluation en matière de politique maritime. Il veille à l'application par les différents

départements des orientations décidées ou des décisions prises. Ses membres proviennent de l'essentiel des départements ministériels impliqués dans l'action en mer.

La préfecture maritime sera dirigée par un préfet maritime, de préférence par un officier supérieur ou général de la marine nationale. Ce dernier devra exercer son autorité en mer jusqu'à la limite des eaux sur le rivage de la mer. Il a autorité de police administrative générale en mer, et veille à l'application des lois, des règlements et décisions gouvernementales en mer. Il assurera le commandement des opérations des opérations en situation d'urgence ou de crise dans le domaine maritime et portuaire, notamment en cas d'opération de police complexe, de piraterie, de pollution, de secours en mer et d'autres actes illégaux. Il mobilise le personnel, les moyens nautiques et aériens jugés nécessaires à leur accomplissement.

A la Bourse régionale d'Abidjan

La BIDC clôture son emprunt obligataire par anticipation

Le consortium CGF-Bourse (Sénégal)-SGI Togo, arrangeur et chef de file du placement de l'emprunt obligataire "BIDC-EBID 6,5% 2014-2021" vient de communiquer les résultats de l'opération clôturée par anticipation le 14 mars 2014, soit quatre jours plus tôt. En effet, rapport l'agence Ecofin, l'emprunt a été souscrit à 145%. La demande s'est élevée à 58 milliards de FCFA. L'émetteur a retenu 40 milliards de FCFA, soit le montant initial de l'opération. On estime que la qualité de la signature de l'émetteur, à savoir la Banque de développement et d'investissement de la CEDEAO (BIDC), jumelée au savoir faire du syndicat de placement et, à forte demande des institutionnels ouest africains pour du papier frais et bien noté, y est pour beaucoup dans ce succès. Lancée le 18 février pour une durée d'un mois, le prix unitaire de l'émission est de 10 000 francs.

Les souscripteurs sont des investisseurs personnes physiques et morales de l'Union, ainsi que ceux à l'international qui désirent souscrire dans l'Uemoa.

Le produit de l'emprunt sera utilisé par la Bidc pour financer ses opérations générales de prêts dans six pays de l'Union, notamment dans les secteurs de l'industrie, l'hôtellerie, les télécommunications et les finances et banque. Sur la liste de la banque, SODEXH-Togo attend 5,000 milliards de francs pour la construction et la mise en exploitation d'un complexe hôtelier à Lomé. On se rappelle que ce complexe prévu à 5 étoiles devrait être érigé à la plage en face du siège du groupe Ecobank. En mai 2012, un prêt de 5 milliards lui avait déjà accordé par la Banque ouest africaine de développement (Boad).

Au Mali, c'est l'acquisition et l'exploitation par la société ATEL-SA

de la troisième licence de télécommunications par un prêt de 7,5 milliards. Au Sénégal, Amar Groupe Holding veut toucher 7 milliards pour l'exploitation des mines de phosphates de Matam. Au Mali, une ligne de crédit de 5 milliards sera accordée à la Banque malienne de solidarité (Bms) pour le financement des petites et moyennes entreprises.

La Bidc en est à sa troisième émission, après 2006 et 2010. Il est prévu qu'une demande de cotation des titres de cet emprunt soit introduite auprès de la Bourse régionale des valeurs mobilières à Abidjan, au plus tard un mois après la clôture de l'opération. Les intérêts seront payés semestriellement à compter de la date de jouissance des titres. Le remboursement sera semestriel à raison d'un douzième du capital après deux semestres de différé.

A Ecobank Transnational Incorporated

Hewett Benson copté nouvel administrateur

Ecobank Transnational Incorporated (ETI) annonce la cooptation d'un nouvel administrateur depuis le 31 mars 2014. En effet à cette date, Hewett Adegboyega O. Benson (48 ans) a été désigné administrateur non-exécutif, représentant AMCON dans le Conseil d'administration. Sa nomination porte le nombre total des membres du Conseil d'administration de ETI à treize. M. Benson est actuellement le Directeur exécutif/

Directeur des Investissement en charge de la gestion des actifs de AMCON.

Asset Management Corporation of Nigeria (AMCON), la société de gestion des actifs du Nigeria, a été créée en 2010, avec pour mandat de stabiliser et de revitaliser le système financier du pays. Elle est actuellement le plus grand émetteur national d'obligations, avec des actifs de plus de 31 milliards de dollars, ce qui en fait le plus grand

détenteur institutionnel de capitaux bancaires nigérian. AMCON détient environ 10,4% des actions ETI au 31 mars 2014.

L'affiliation au Conseil d'administration de ETI de M. Benson en tant que représentant de AMCON sera soumise au vote des actionnaires pour ratification lors de la prochaine assemblée générale annuelle, qui doit avoir lieu en Juin 2014.

Au Sénégal

La Compagnie sucrière veut faire mieux en 2014

La Compagnie sucrière sénégalaise (CSS) espère produire 130 000 tonnes de sucre cette année contre une moyenne de 80 000 tonnes dans les saisons précédentes. Ces déclarations du directeur général de la compagnie, André Froissard, tranchent avec le ton alarmant affiché par les

responsables de l'usine en décembre 2013. Quand ils déclaraient à la presse que 20 000 tonnes de sucre produites par la Compagnie sucrière sénégalaise n'arrivaient pas à être écoulées depuis deux mois, menaçant de fermer. En l'espace de quatre mois, les choses ont apparemment

changé. Dans la foulée de cet optimisme retrouvé, la compagnie qui conditionnait la réalisation de son programme d'autosuffisance du Sénégal à l'allocation de 3000 hectares supplémentaires, ne demanderait plus que 300, voire 200 hectares supplémentaires. La fermeté de l'Etat a toujours un avantage.

FOOTBALL/EQUIPE NATIONALE

La Commission technique d'études des dossiers officiellement installée ce matin

Nommés le 8 avril dernier, les membres de la Commission technique mixte d'étude des dossiers de sélectionneur national et de rédaction de contrat pourraient être installés officiellement ce mardi matin lors d'une cérémonie qui sera présidée par le ministre des Sports et des Loisirs Angèle Amouzou-Djaké. C'est ce que l'on a appris vendredi de sources proches de ce ministère.

Après des semaines de tractations, le processus de recrutement du remplaçant de l'ancien sélectionneur Didier Six entre dans une nouvelle phase avec la nomination des membres de la Commission technique mixte d'études des dossiers de sélectionneur national et de rédaction de contrat.

Suivant les termes de l'arrêté ministériel, cette commission qui est composée de 11 membres a comme mission d'étudier les dossiers, procéder à la notation et au classement des candidats suivant un barème préétabli et retenir les cinq meilleurs qui sont invités à faire connaître leurs prétentions financières.

Le travail de la commission technique mixte qui dispose seulement d'une "semaine pour produire les résultats de leur travail", est placé sous la supervision d'un comité ad hoc composé des ministres chargés des sports, des finances, du travail, de la fonction publique et du président de la Fédération Togolaise de Football.



Mais le délai fixé pour le travail de la commission, peut être prorogé en cas de besoin, souligne en outre l'arrêté ministériel.

Composition de la Commission technique :

- M. Salokoffi Kodjo, directeur national des sports et loisirs ;
- M. Manou Mensah Adjijonou, chef d'inspection des sports et des loisirs, attaché de cabinet ministère des sports et des loisirs ;
- M. Kedjagni Tonatole, chargé de mission ministère des sports et des loisirs
- M. Koudjonou Yawo Midodji, professeur adjoint d'EPS, entraîneur de football/formateur ;
- M. Bédinadé Biréani Essohana, chef de la division études budgétaire à la direction des budgets ;
- M. Lengue Yemboite, directeur adjoint de la fonction publique ;
- M. Djahlin Kokou Adjé, inspecteur du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale ;
- M. Améyi Gabriel ; Président du bureau exécutif de la FTF ;
- M. Degbovi Koffi, membre
- M. Boukpepsi Babanassim, membre ;
- M. Elitsa Koadjo Lanou, ancien DTN de la FTF.

BASKETBALL/ TOURNOI INTERSCOLAIRE Trinité (garçons) et Collège Protestant (filles) ont remporté le trophée

Trinité chez les garçons et Collège protestant chez les filles ont remporté le trophée du tournoi interscolaire organisé par l'association sportive Swallows (Swallows A.S) le vendredi 11 avril 2014.

Trinité, Collège protestant et l'Inde (garçons et filles) ont participé au tournoi interscolaire de basket ball qui a eu lieu sur le terrain de Swallows à Kégué.

Après les matchs de poule, du côté des garçons Trinité et l'Inde ont su tirer leurs épingle du jeu. Tandis que, chez les filles, Collège protestant et l'Inde se sont affrontés en finale.

La première finale a été de tout repos pour les filles du collège protestant. Ces dernières ont battu à plate couture leurs homologues de l'Inde sur un score de 13 unités contre 0. Le numéro 6 du collège protestant, Epiphane Amana, a profité de l'occasion pour arracher le Mvp du tournoi.

Par contre, chez les garçons, rien n'a été joué d'avance. Le suspens a duré jusqu'à la fin du match. Le score final était de 17 à 16 en faveur de la Trinité. Le staff technique de l'équipe de la Trinité a eu la sueur froide sur le banc. Le numéro 6 de l'équipe de Trinité, Victor Akey, a remporté le Mvp de la soirée.

Le président de la Ligue togolaise de basket ball, Ernest Temanou, a salué l'initiative du centre de formation Swallows et a souhaité qu'elle soit pérenne pour détecter les jeunes talents.

Rappelons que ce tournoi a pour thème "Nos enfants, talents du basket" et s'inscrit dans le projet "Basket à l'école" de l'association Swallows.

FOOTBALL/

Man City : Yaya Touré, la malchance?

Sorti sur blessure lors du choc face à Liverpool (3-2), Yaya Touré a peut-être disputé son dernier match de la saison. L'Ivoirien peut même craindre pour le Mondial.

Défait par Liverpool à Anfield (3-2), Manchester City a réalisé l'une des mauvaises opérations du week-end en Premier League. Désormais relégués à sept points des Reds, les Citizens devront remporter leurs deux matches en retard s'ils veulent revenir à une longueur de leurs bourreaux du jour. Mais pour y arriver, les hommes de Manuel Pellegrini devront sans doute se passer d'une de leurs pièces maîtresses, Yaya Touré.

Sorti dès la 19e minute, l'Ivoirien semblait souffrir des ischiojambiers. Manchester City n'a pas encore communiqué la nature de sa blessure, mais Pellegrini aurait indiqué au micro de beIN Sports que son milieu de terrain ne devrait pas rejouer de la saison. Un coup dur pour la formation mancurienne, mais aussi pour le joueur dont la participation au Mondial serait incertaine. Une nouvelle qui, si elle se confirmait, serait un véritable désastre pour la Côte d'Ivoire.

Interrogé en conférence de presse, Pellegrini a, en tout cas, tenté de ne pas afficher trop de pessimisme quant à la fin de saison des siens. «Ce n'est pas la fin de la Premier League. Liverpool a quatre matches à jouer. S'ils les remportent, ils mériteront la Premier League. Mais si on remporte nos matches en retard, nous pouvons revenir à un point.»

FTF, Tino Adjeté démissionne

Le deuxième vice-président de la Fédération togolaise de football, Tino Adjeté, a annoncé, lundi, sa démission dans un courrier adressé au Bureau Exécutif. Tino Adjeté qui ne participe plus aux réunions du Bureau Exécutif de la FTF depuis plus d'un an a enfin officialisé sa démission en évoquant les difficultés dans la collaboration avec Gabriel Ameyi, le président de la FTF.

«L'espoir de redressement du football togolais qui a justifié ma collaboration avec vous au sein de la Fédération Togolaise de Football (FTF) s'est rapidement dissout dans l'exercice particulier que vous avez fait de votre responsabilité à la tête de cette institution depuis bientôt quatre ans», écrit le président de Tigre Noir Zéphyr, club de deuxième division.

Le deuxième vice-président qui a multiplié à un moment donné les sorties médiatiques dit avoir pu constater une «constante dégradation des pratiques de tous genres ainsi que leur dommage réel sur l'intégrité du football togolais, sa réputation au plan national et sur la scène internationale».

A six mois de la fin du mandat du bureau actuel, certains observateurs voient déjà en cette démission, une stratégie de recul afin d'annoncer sa prochaine candidature au poste de président de la FTF. D'ailleurs, cette

ambition jamais cachée transparaît dans le courrier dont copie a été envoyée aux médias.

«Il me reste surtout la volonté de démontrer que la gestion de la FTF ne saurait être un perpétuel chaos managérial qui finirait par anéantir tout le football togolais si nous ne sortons de cette fatale logique qui l'étouffe. J'assume donc ma détermination invariable de travailler à un saut qualitatif et à un nécessaire renouveau du football togolais: savoir faire et faire savoir que la transparence et la compétence sont encore possibles dans la gestion de notre sport véritablement national et rassembleur que reste et doit demeurer le football. La saine gestion du football togolais au profit de la jeunesse devient un devoir et un appel auquel nous ne saurons plus, collectivement et individuellement, trop tarder de répondre avec courage et détermination», conclut-il.



Tino ADJETE (2^e vice Pdt de la FTF), Pdt de la Commission de Sponsoring, Marketing et Télévision, Pdt de la Commission d'Ethique et de Fair-play

ATHLETISME

Succession de Lamine Diack : "Tout est possible", selon Nawal El Moutawakel

Une candidature africaine à la succession de Lamine Diack à la présidence de la Fédération internationale d'athlétisme (IAAF) ne doit pas être totalement exclue, a laissé entendre, dimanche à Dakar, la Marocaine Nawal El Moutawakel, vice-présidente de l'instance dirigeante de l'athlétisme mondial.

"Rien n'est impossible, tout est possible", a répondu la championne olympique du 400m haies aux Jeux

olympiques 1984 à la question de savoir si l'Afrique doit proposer une candidature à la succession du président Diack qui a décidé de prendre sa retraite en août 2015.

L'IAAF tient la réunion de son Conseil lundi et mardi à Dakar pour rendre hommage à son président Lamine Diack.

Elu en 1999 lors d'une assemblée générale extraordinaire de l'IAAF organisée à la suite du décès de l'Italien Primo Nebiolo, l'ancien ministre

sénégalais des Sports a été réélu en 2003, 2007 et 2011.

Présentée par le président Diack comme une prétendante valable à la présidence de l'IAAF au même que le Britannique Sir Sebastian Coe et l'Ukrainien Sergueï Bubka, la Marocaine qui est par ailleurs, vice-présidente du CIO, a indiqué que la presse sera informée de sa décision "le moment venu et après mûre réflexion".

"Il y a encore beaucoup de mois qui nous séparent de 2015", a-t-elle

dit aux journalistes présents lors d'un débat qu'elle a animé sur "les femmes dans le mouvement olympique".

Si elle avance que beaucoup reste à faire, elle s'est réjouie des progrès dans la représentation féminine dans les instances de décision. "Je profite de l'occasion pour remercier des dirigeantes comme le président Diack qui a personnellement contribué à cette avancée", a-t-elle ajouté.

moovSOS crédit
En panne de crédit ?
Composez *222#

Besoin de crédit en urgence ? Pas de panique. Envoyez simplement 505 200 pour recevoir 200 F, 505 500 pour 500 F ou encore 505 1000 pour 1 000 F au 9898. Vous pouvez également taper *222# puis Ok et consulter le menu ou directement le code *222#MONTANT# pour recevoir directement le montant de votre choix. Avec MoovSOS crédit, communiquez même quand vous n'avez plus de crédit !

no limit

EXCLUSIVITÉ MOOV

groupe etisalat

www.moov.tg Service clients : 777 (gratuit) ou 99997777 (payant)

REPERES

Le provonats ratisse large avec sa 7^e vague

Le Programme de volontariat national au Togo (Provonat) ratisse large. Mise en place en 2011, la 7^e vague a prêté serment le 03 Avril 2014. Ils étaient 750 jeunes diplômés primo demandeurs d'emploi à s'engager officiellement lors d'une cérémonie présidée par la ministre du développement à la base, de l'artisanat, de la jeunesse et de l'emploi des jeunes, Mme Victoire Tomégah-Dogbé. Des membres du gouvernement étaient présents à la cérémonie ainsi que Richard Dictus, Coordonnateur Exécutif du programme Volontaire des Nations Unies (VNU) basé à Bohn, Mme Khardiata Lô N'diaye, représentante résidente du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). "Je m'engage en tant que volontaire national à respecter toutes les dispositions et conditions y afférentes. Je jure d'accomplir ma mission avec dévouement, humilité, neutralité et professionnalisme et d'œuvrer à la promotion des actions de développement socio-économique de mon pays. Je le jure". C'est par ces mots que les nouveaux volontaires se sont engagés lors de la cérémonie. Avec la 7^e vague des volontaires, le nombre de volontaires nationaux depuis 2011, s'élève à 4280. Ce qui témoigne de la volonté politique gouvernement pour traiter durablement la problématique de l'emploi des jeunes et du développement à la base, selon Mme Victoire Tomégah-Dogbé.

Pomar va dédommager les propriétaires et riverains

Les riverains au tour des carrières d'exploitation de marbre à Pagala vont enfin être remis dans leurs droits. Les conséquences qu'engendre l'exploitation des carrières sur la vie des populations riveraines sont néfastes. D'où la nécessité de dédommager les populations riveraines et propriétaires des terres expropriées. C'est ce à quoi la Société Pomar est sur le point d'accomplir pour soulager lesdites populations. En effet, le ministre André Johnson, de l'Environnement et des Ressources Forestières et le Directeur général de Pomar, Helios Rodriguez, viennent d'annoncer la mise en marche du processus d'indemnisation des riverains, qui selon eux, rentre dans le cadre d'un processus transparent et participatif. "Le processus d'indemnisation au-delà d'être transparent, va impliquer les représentants de toutes les collectivités pour décider de manière consensuelle, le montant des indemnités à octroyer à tous les propriétaires et riverains", a confié à www.pa-union.com M. Rodriguez. Pour rappel, certains propriétaires et riverains des carrières de marbre du canton de Pagala ont été expropriés de leur terre pour permettre une meilleure exploitation.

Le "Boudè" a fait encore des victimes

L'essence de contrebande localement appelé "boudè" est toujours présente dans les réservoirs en dépit de l'opération "Entonnoir", menée depuis quelques années par le gouvernement en vue de freiner le commerce illicite de l'essence frelaté en procédant par des descentes musclées et de saisies. Et dans la foulée, ce sont les trafiquants qui en payent les frais, parfois au péril de leur vie. C'est l'exemple d'une scène de désolation qui s'est produite dimanche 6 avril 2014 à Bè, l'un des quartiers chauds de la capitale togolaise, où deux personnes ont trouvé la mort et d'autres blessées, suite à un incendie déclenché dans une chambre d'une maison où était entreposé le produit et qui s'est ensuite propagé sur les huit autres pièces de l'habitation. Dans un communiqué rendu public le lendemain du drame, le lundi, le ministre de la Sécurité et de la Protection civile, Yark Damehame, a rappelé à l'endroit de la population que "la vente illicite de l'essence frelaté, appelé boudè est strictement prohibée et que, d'autre part, l'entreposage de produits inflammables dans des lieux non-sécurité était strictement interdit". Par ailleurs, le ministre déplore le comportement "belliqueux et incivique" qu'affichent souvent certaines personnes vis-à-vis des sapeurs-pompiers au moment de leur intervention et les met en garde sur la responsabilité pénale et d'éventuelles poursuites judiciaires. Le Col Yark présente au nom du gouvernement, ses condoléances aux familles des deux personnes décédées et une prompt guérison aux blessés.

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D. AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO
Tony FEDA

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
BOGLA G.

Dodzi Efoui, en exposition du 10 au 24 avril à l'Espace Calina

L'artiste Dodzi Efoui expose près d'une vingtaine de ses œuvres à l'Espace Calina, près de Hédzranawoé. Il s'agit d'œuvres réalisées à partir de boîtes de conserve, d'éléments de tôles, de pointes, de sachets de biscuit, de cartons, de bidons ; des éléments disparates que le plasticien transforme en formes humaines pour décrire sur un fond aux couleurs chatoyantes pour décrire un quotidien plus ou moins chaotique.

S'il décrit un quotidien simple imprégné de réalisme, l'artiste s'inspire de l'art africain traditionnel et peut-être d'un art primitif proche des fresques rupestres, et présente des personnes sous forme de figurines dans un environnement chamarré, certainement pas synonyme de transparence mais d'une certaine confusion généralisée. Des moments de conflits latents. Ses personnages chamarrés sont d'un coup entourés d'un halo de mythe, ce qui captive notre regard et l'amène à s'intéresser à un quotidien au demeurant d'une grande banalité déconcertante. Il nous amène à poser un autre regard



sur nous-mêmes et notre environnement. On est nu devant sa propre ignorance des choses du

monde. On parle depuis quelques temps de Dodzi Efoui, frère de l'écrivain

Kossi Efoui. La quarantaine, Efoui ne manque pas de talents et se démarque de la production artistique qu'on a connue jusqu'à présent. On est en face d'un artiste à suivre, même s'il se présente, peut-être est-ce une posture médiatique, dans un mode vestimentaire insolite voire loufoque.

L'expo se situe dans le cadre du projet «Galerie d'art contemporain NEO», conçu par l'artiste plasticien Cham. NEO est «un concept innovant de galerie itinérante qui change régulièrement de lieu pour organiser ses expositions. «L'ambition de la galerie d'art contemporain NEO est d'amener les arts visuels togolais à la rencontre des gens, à Lomé, dans les régions du pays, sur le continent et ailleurs», indique Cham.

Le projet a pour but de solutionner le déficit de galerie et d'espace d'expositions tout en permettant de toucher le plus grand nombre. Selon Cham, c'est un concept adapté à nos sociétés où l'art doit être promu.

La galerie NEO reçu un appui du Fonds d'aide à la culture.

Vient de paraître

"Je veux être le dernier", un roman de Justin Hounkpanou

Les Editions Awoudy viennent de faire paraître un roman intitulé "Je veux être le dernier", un cri de cœur de Justin Hounkpanou contre l'immigration clandestine qui décime les Africains.

Le livre constitue "un regard particulier jeté sur l'épineuse question de l'immigration clandestine en mettant un accent sur les causes qui motivent les gens à souvent fuir leur pays ou à vivre là où ils devraient

vivre", affirme l'auteur pendant la dédicace, d'après des propos rapportés par l'agence Afreepress.

Le héros du roman, Permanent porte cette histoire et vers la fin du roman, "a jeté un cri pour qu'on mette fin à cette mésaventure qui, qu'on le veuille ou non, n'arrange pas nos pays, de par ses conséquences", souligne l'auteur. Le roman voudrait s'attaquer au phénomène et apparemment trouver une solution

idone. "Face à cette situation, c'est une bonne organisation et une bonne gouvernance seule qui peut permettre d'y mettre fin. Il s'agit d'une organisation sociale et la redistribution en bonne et due forme des ressources de la cité, pour que les gens ne se retrouvent dans la misère et fassent le choix de quitter leur pays", indique encore l'auteur, d'après l'agence Afreepress.

On l'aura bien vu où l'auteur veut

conduire le lecteur. Il s'agit apparemment d'un roman où l'auteur s'engage à apporter sa solution à un problème social complexe. Quand un roman se met à apporter des solutions à un problème, est-il encore un roman? Jusqu'à présent, on est plus habitué à des livres qui posent plus de questions que n'apportent des solutions.

Lecture très peu recommandée par l'Union.

Restitution des objets

L'orchestre philharmonique de Vienne restitue un tableau volé

Le Wiener Philharmoniker tente bien que mal de corriger son passé trouble où de grandes personnalités nazies ont dirigé cette institution. Il en est aussi de la restitution des objets volés par les nazis.

Le Wiener Philharmoniker, l'orchestre philharmonique de Vienne, va restituer un tableau

dérobé par les nazis aux héritiers de son propriétaire, le Français Marcel Koch. La toile du peintre impressionniste Paul Signac intitulée Port-en-Bessin, datant de 1883, avait été confisquée par les nazis en 1940 dans le Jura (Est de la France) et donnée en cadeau à l'orchestre autrichien, en tournée dans cette région.

Après deux décennies de recherches, une historienne d'art, Sophie Lillie, missionnée par l'orchestre, a finalement réussi à identifier la provenance de cette peinture. Le directeur du philharmonique, Clemens Hellsberg s'est dit, au nom de

l'orchestre, "très heureux" :

"La restitution de cette peinture nous tenait particulièrement à cœur. Nous nous efforçons depuis nombre d'années de faire face au passé de la philharmonie de Vienne et nous voulons assumer notre responsabilité et réparer l'injustice commise dans le passé."

Depuis peu, l'orchestre philharmonique de Vienne s'est engagé dans un inventaire de son passé nazi. Il a récemment été contraint de rendre public un rapport accablant. Outre une proportion de membres du parti nazi au sein de la formation très supérieure à la moyenne dans la population de l'époque, l'institution a également découvert qu'elle avait été dirigée de 1954 à 1968 par un ancien membre de la SS et collaborateur actif de la Gestapo, Helmut Wobisch.

Jusqu'en 1995, l'Autriche, qui se considérait uniquement comme victime du nazisme en raison de l'Anschluss, son annexion par le

Ille Reich en 1938, n'avait pas décidé, contrairement à l'Allemagne, d'indemniser aux victimes des exactions ou des spoliations commises par les nazis.

Un fonds national autrichien a été

créé en 1995, et, depuis 2000, un "fonds de réconciliation" et un "fonds général d'indemnisation" ont été institués pour indemniser d'une part les travailleurs forcés, d'autre part les juifs victimes de spoliation.

Littérature

Perspectives européennes des études littéraires francophones

Depuis une dizaine d'années, les études littéraires en francophonie ont considérablement évolué en Europe. Cet ouvrage entend faire le point sur les avancées et les débats actuels touchant non seulement le périmètre de ces études mais leur nature même. Inspiré par le souci du dialogue, ce volume regroupe des articles rédigés par des spécialistes reconnus du champ, consacrés essentiellement aux francophonies du Sud, à vocation historiographique voire épistémologique. Les regards

croisés de chercheurs allemands, anglais, belges, français et néerlandais, permettent d'apprécier les spécificités européennes souvent convergentes. L'ouvrage comporte un substantiel «Essai de bibliographie mondiale» révélant les préoccupations les plus décisives de la décennie.

Sous la direction de Claude Coste et Daniel Lançon, 2014. 1 vol., 360 p., broché, 15,5 x 23,5 cm.



Bi-hebdomadaire togolais
d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Imprimerie: St Laurent

Tirage: 2500 exemplaires

Séance d'explication sur le Fonds National de la Finance Inclusive

Le premier produit du Fonds sera effectif le 25 avril prochain

*** Le fonds est un instrument pour relever le défi de la pauvreté et non un instrument politique**

Après le lancement du Fonds National de la Finance Inclusive le 25 janvier 2014 à Kara, plusieurs médias ont véhiculé des informations erronées sur ce nouvel instrument financier qui donne l'opportunité aux populations vulnérables d'avoir enfin accès au crédit, sans garantie. Sur ce constat, le Ministère du Développement à la Base, de l'Artisanat et de l'Emploi des Jeunes, a pris l'initiative de rassembler les 14 et 15 avril à Lomé, un peu plus d'une centaine de journalistes venant de tout le Togo, pour leur expliquer les missions, les objectifs, le mode opératoire ainsi que les rôles des médias dans la promotion de la Finance Inclusive.

Etonam Sossou

En effet, sur la base du rapport de la Banque Mondiale qui estime à trois millions le nombre de togolais pauvres, le gouvernement a estimé qu'une synergie d'actions de tous les acteurs s'impose afin de booster les différents secteurs de l'économie et propulser le développement. Comme l'a si bien dit Faure Gnassingbé, *qu'on ne peut pas développer un pays avec une population pauvre*, le Fonds National pour le Financement Inclusif, via les institutions de microfinance apporte de

l'innovation dans l'offre des services et produits spécifiques visant l'intégration des pauvres dans le circuit productif. L'objectif visé par le gouvernement est de permettre aux populations à la base plus spécifiquement les femmes de faire des activités génératrices de revenus tout en mettant à l'avant-garde de la lutte contre la pauvreté. Aussi, le Fonds devra t-il réduire le nombre de togolais pauvres de 3 millions à 500 mille, d'ici 2018.

Le programme phare du projet concerne la petite épargne et le microcrédit destinés aux activités génératrices de revenus. D'ailleurs,

selon Mme Victoire Tomégah-Dogbé, ministre du Développement à la Base, le premier produit du Fonds, intitulé : « *Accès des Pauvres aux services Financiers* », est prévu pour démarrer le 25 avril prochain. Ce produit est spécialement destiné aux personnes réunies en groupes solidaires, qui n'ont jamais eu accès au crédit. Le montant maximal du crédit est fixé à 30.000 Fcfa par personne, à un taux d'intérêt très bas de 5%, sans caution matérielle.

Aussi, le Fonds prévoit dans ses axes stratégiques un programme relatif au crédit spécial



à l'agriculture ou aux premiers projets de jeunes. Il va en outre, renforcer les capacités des institutions financières sur l'organisation des services d'épargne, de crédit, de transfert d'argent et d'assurance adaptés aux besoins des populations à la base.

Pour les responsables de la structure qui pilote ce projet, le Fonds n'est en aucun cas un instrument à l'actif d'un parti politique comme le prétend certains mais la

finance inclusive s'illustre aujourd'hui, comme un moyen efficace et pertinent pouvant concourir à la réalisation des défis de lutte contre la pauvreté et du développement à la base. Elle bénéficie d'une légitimité internationale depuis la déclaration de l'année 2005 comme année internationale du microcrédit par les Nations Unies. C'est cette option qu'a fait le Gouvernement du Togo depuis octobre 2013, sous le leadership du Président, Faure

Gnassingbé, en plaçant la finance inclusive au cœur de la politique de développement et des stratégies de réduction de la pauvreté. La vision du Gouvernement togolais étant de construire un secteur financier solide, dans lequel le secteur micro financier s'articule parfaitement au secteur financier global et faisant jouer à la finance, un rôle prépondérant dans la lutte contre la pauvreté à travers l'autonomisation socio-économique des populations.

Aux professionnels de médias dans leur responsabilité de 4^{ème} pouvoir de fournir après ces deux jours de travaux, aux populations les vraies informations sur le Fonds National de la Finance Inclusive, afin que la bonne dame qui se trouve dans un coin du Togo et qui a tout juste besoin de 5000 Fcfa pour se lancer dans une activité génératrice de revenu, puisse être satisfaite.

Société

Ces comportements qui mettent les mœurs en dérives

Le phénomène n'est pas nouveau mais il a pris une telle ampleur ces dernières années qu'il devient chaque jour, un peu plus, un problème de société. De nombreuses jeunes femmes mais aussi hommes, pour des raisons diverses, se livrent à une débauche inquiétante.

Tenues vestimentaires provocatrices, prostitution traditionnelle dans les rues, sites de rencontres, pornographie, homosexualité, pédophilie, maraboutisme, recherche effrénée de richesse, etc. La liste ne saurait être exhaustive. Tout y passe désormais. L'Afrique des valeurs traditionnelles, du respect de la personne humaine, de la dignité est en passe de devenir un dépotoir culturel où toutes les idées que la morale récuse, parfois venues d'ailleurs, élisent domicile sans que personne ne s'en offusque.

Lomé, il est 17 heures. C'est une heure de grande affluence, les fonctionnaires sortent des bureaux, les étudiants rentrent de l'école, les commerçants de rue ont presque bouclé leur journée et beaucoup commencent à plier bagage. Sur le trottoir, une jeune fille, la vingtaine environ, est au bras d'un prince charmant, habillée d'un boxer qui laisse échapper un string. Elle est à peine couverte en haut. Tous les regards sont tournés vers elle. Et sans gêne, elle continue son chemin, caressant avec une douceur presque provocatrice le bras de son homme. Elle n'est pas seule. Ce genre d'habillement est aujourd'hui légion dans les rues togolaises. On les appelle les « DVD » (Dos et Ventre Dehors). Elles sont nombreuses ces jeunes filles habillées en petits hauts « sexy ». Mais il ne faut surtout pas les interpeller sur ces nouvelles tenues. « C'est la mode » dit-on ici. Et les modes, il y en a bel et bien. C'est la crise socioculturelle. Celle-ci loin d'être un épiphénomène de la crise économique est encore plus grave et ses causes multiples.

L'éducation de base en Afrique qui, naguère, était l'apanage du cercle familial, est aujourd'hui réduite à une portion congrue. La jeunesse a perdu

ses repères, et s'en remet aux archétypes que lui inculque une minorité de privilégiés toujours pas exempts de reproches et que le hasard du destin a propulsé au-devant de la scène : célébrités, stars et « nouveaux riches ». Le nombre de jeunes filles se baladant pratiquement nues est de plus en plus croissant en Afrique. On est presque choqué face à ces nouvelles attitudes. Ces jeunes filles exposent, sans gêne, leur corps et se plaisent à attirer les regards.

Autrefois en Afrique, les filles se faisaient respecter par leur politesse et leur manière sobre de s'habiller, aujourd'hui, plusieurs d'entre elles affichent plutôt le contraire. Cette question qui devient au fil des années un problème de société interpelle mais suscite également des polémiques tant l'hypocrisie dans le domaine des mœurs reste grande. Entre ceux qui profitent de la situation et ceux qui restent accrochés à la bonne sacrée vieille morale africaine, une guerre de nerfs est lancée. Il y a quelques temps, l'émission Envoyé Spécial de la chaîne de télévision française, France 2, a mis à nu, dans un reportage savamment réalisé, de nouvelles pratiques de pédophilie au Cameroun. De jeunes garçons d'à peine quinze ans d'âge sont régulièrement des victimes sans défense de pervers pour la plupart venus d'Europe et qui sévissent en toute impunité ou presque dans les grandes villes de ce pays. Des jeunes filles, âgées de moins de dix-huit ans, sont, quant à elles, livrées contre leur gré à des inconnus parfois pour une poignée de milliers de Francs CFA, versés non pas aux concernées mais à un intermédiaire, membre d'un réseau bien installé qui ne se gêne pas à faire de cette activité un commerce lucratif au motif que le

laquelle est plongé l'Afrique depuis bientôt une paire de décennies n'offrent plus d'autres alternatives. « On va faire comment ? On se débrouille » dame-t-on dans les rues. Une sorte de résignation qui dénote toute la volonté légendaire de certains africains de vivre dans la facilité. Contre toute attente, les membres des réseaux qui peuvent parfois être, eux-mêmes, parents, pères, mères, sœurs ou frères, épargnent leur propre famille de ce « business ». Ce qui fait bondir des observateurs de ces scènes de théâtre qui se jouent désormais à ciel ouvert. Mais au Togo comme partout ailleurs sur le continent africain, le train de la modernisation est en marche et plus personne ne peut l'arrêter. La morale kantienne relève d'une autre époque. Ici, on veut vivre. Peu importe la manière.

Cependant si l'on s'accorde qu'en communication il y a celle dite « non verbale » c'est-à-dire celle qui transmet un message fort, le « mal habillage » des jeunes filles actuelles ne serait-il pas une autre façon de communiquer, d'envoyer un message et d'attirer l'attention des parents, des aînés et des autorités sur leurs préoccupations ? Pourquoi avoir choisi brusquement un mode d'habillement qui dérange les autres et qui les avilie elles-mêmes ? En Afrique, poser cette question est quelque peu naïf. Mais ce n'est plus un secret, certaines jeunes filles sont en perte d'identité. Elles ont perdu tout repère. Par leurs actes, elles cherchent à s'effrayer un chemin dans un environnement socio-politico-culturel devenu hostile et austère. Ce chemin parfois tortueux, sans lendemain est une solution ponctuelle. Le mal quant à lui est profond et le malaise perceptible à toutes les strates sociales.

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°276 DE LOTO KADOO DU 04 AVRIL 2014

Le Tirage de Loto Kadoo auquel nous assistons ce 11 Avril 2014, porte le N°277.

Divers lots ont été remportés dans tout le pays, par les fidèles parieurs de la LONATO, vendredi dernier.

A LOME, c'est un lot de 500.000 F CFA et un lot de 750.000 F CFA qui ont fait le bonheur de nos parieurs qui ont tenté leur chance auprès des opérateurs 70126 et 5718.

En dehors de LOME, c'est à DAPAONG et à BADOU que des gros lots ont été répertoriés. Ainsi, le point de vente 10123 situé à DAPAONG et l'opérateur 2108 basé à BADOU ont enregistré respectivement un lot de 500.000 F CFA et un gros lot de 1.250.000 F CFA.

La remise des lots à LOME se fera au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les Agences Régionales.

AVEC LOTO KADOO, TOUS LES VENDREDIS, UNE FAÇON DE DEVENIR TRÈS RICHE BONNE CHANCE A TOUS !!!

LOTO KADOO

Résultats du tirage N°277 de Loto Kadoo du Vendredi 11 Avril 2014

Numéro de base

04

68

64

83

07

LOTTO DIAMANT

Résultats du tirage N° 687 de Lotto Diamant du lundi 14 Avril 2014

Numéro de base

**

**

**

**

**